



## **DÉCLARATION CAPA PSY E.N. du 23 janvier 2020**

### **Académie de Dijon**

Cette première CAPA de l'année intervient dans un contexte très particulier : c'est le début de l'enterrement du paritarisme.

Le paritarisme est un droit mis en place depuis 1946 qui permet aux élu-es des personnels de siéger à parité avec l'administration, d'avoir accès aux documents liés à la gestion des personnels, de vérifier les situations individuelles, de corriger les erreurs, d'améliorer les résultats.

Ce système, qui a fait ses preuves, est détruit par le gouvernement Macron-Philippe. La loi n° 2019-828 dite de « transformation de la Fonction publique », promulguée le 6 août 2019, qui bouleverse les modalités de gestion des personnels en les rendant opaques et arbitraires, fait voler en éclats une série de dispositions statutaires qui organisait notamment des garanties collectives : dès ce 1<sup>er</sup> janvier, les commissions paritaires ne sont plus compétentes en matière de mobilité et, dès l'année prochaine, pour la gestion des carrières, si ce n'est pour l'examen des recours individuels tels que ceux étudiés ce jour.

Ce gouvernement avance tel un bulldozer contre nos écoles, nos établissements, nos carrières, nos mutations et nos retraites. Les méthodes utilisées pour museler la contestation sont inacceptables. On ne peut pas parler avec insistance de dialogue lorsqu'on ne change rien aux textes. Plus personne n'est dupe de la route que nous fait emprunter le gouvernement.

Les psys E.N., comme les enseignant-es, sont massivement mobilisé.es contre la réforme des retraites, preuve en est le taux de grévistes du 5 décembre dans les CIO et les RA-SED qui était impressionnant. La mobilisation continue et les collègues seront à nouveau dans la rue ce vendredi 24 janvier pour demander l'abandon de cette réforme qui fera considérablement baisser le niveau des pensions sans que les revalorisations évoquées par le ministre ne compensent la perte. Il est temps que ce gouvernement cesse ces agissements et entende nos revendications.

Les collègues sont en difficulté avec la mise en place des réformes précipitées du lycée et du bac, avec un discours du ministère qui s'éloigne des faits et tient de plus en plus de la propagande et de la méthode Coué. Le ministère prétend offrir plus de justice sociale avec ses réformes, nous attendons de voir ce qu'en dira la recherche car sur le terrain nous constatons l'inverse. Les moyens manquent pour nos services mais pas pour subventionner les start-up et les associations privées. Il est d'ailleurs anormal que des proviseurs de lycées fassent appel à des organismes privés tel que « étudiants sup conseil » qui profitent de la présentation du portail Parcoursup aux parents pour proposer des prestations payantes (Lycée Alain Colas Nevers). Le CIO et les Psyen sont là pour offrir ce service dans le respect des principes du service public : égalité, neutralité et gratuité.

Les psys E.N. EDO sont désabusés de voir baisser de 40 % le nombre de recrutement de titulaires. Cela ne permettra pas d'augmenter leur présence en établissement. Le recrutement de contractuel-les pour pallier aux postes vacants conduit trop souvent à placer devant les élèves de jeunes collègues de bonne volonté mais qui ne disposent pas des informations nécessaires à l'exercice du métier. Les collègues doivent prendre du temps pour les former sur le tas, ce qui est insatisfaisant pour eux, pour les collègues concernés, pour les élèves et leurs parents et pour les établissements.

Du côté des psys E.N. EDA, le nombre de postes au concours ne permettra pas de répondre aux postes vacants. Dans notre académie, le recrutement de contractuel-les n'a pas été réalisé pour tous les postes vacants, ce qui n'est pas acceptable. La demande et la pression exercées sur les collègues pour pallier à ces manquements ne peut être la réponse. Nous renouvelons ici notre demande que tous les postes vacants puissent être pourvus par des titulaires, ou à défaut par le recrutement de contractuel-les.

Les conditions matérielles se dégradent toujours avec des problèmes d'entretien et de confidentialité préservée pour l'accueil du public dans les CIO, la fermeture du CIO de Louhans transformée en Bureau d'accueil provisoire, la fermeture du CIO de Dijon 2 qui fera mécaniquement baisser la fréquentation du public. Casser le service public ne peut conduire qu'à la colère des usagers. Les collègues se sont fortement mobilisés en refusant de participer à des salons d'orientation privés. Ils peuvent recommencer.

La question du renouvellement du matériel (tests psychométriques ou autres) est également toujours problématique dans certains CIO et RASED. Il serait vraiment nécessaire que les difficultés ou absences de financement soient réglées rapidement.

La formation continue doit aussi être proposée pour l'ensemble des psychologues de l'E.N.. Les psys E.N. EDA sont toujours exclus des offres de formation, malgré les engagements pris. De même, l'analyse de la pratique professionnelle devrait être systématiquement mise en place.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour examiner les demandes de révision d'avis concernant deux collègues. L'institution qui n'a de cesse de nous demander de la bienveillance envers nos élèves ne devrait-elle pas s'interroger sur ses propres pratiques d'évaluation de ses personnels ? En effet, comment concevoir l'évaluation du travail et de la valeur professionnelle des collègues en ne faisant référence qu'à des quottas pour émettre un avis ?

Pour terminer, nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre demande de report. Si nous ne minimisons pas les contraintes qui sont les vôtres, nous vous rappelons qu'avancer la date de cette CAPA a nécessité, dans l'urgence et dans un temps contraint, l'annulation, le report de rendez-vous et la réorganisation de nos emplois du temps à une époque de l'année où les demandes sont particulièrement fortes.